



Communiqué de presse

Talence, le 17 janvier 2019

SOUS EMBARGO JUSQU'AU 17 JANVIER

Budget participatif #2 2018-2019 : 20 projets lauréats

Pour la deuxième édition du budget participatif, sur les 41 projets soumis au vote, 20 ont été retenus. Ils seront réalisés par les services de la Ville courant 2019 pour un montant global de 350 000 €.

Pour ce budget participatif#2, les Talençais se sont mobilisés avec 69 propositions destinées à améliorer leur quotidien et celui de la ville. Après analyses technique et financière des services municipaux, 41 projets ont été soumis au vote des Talençais (du 8 octobre au 30 novembre 2018). Ce rendez-vous de participation citoyenne a réuni près de 900 votes (745 votes sur la plateforme dédiée et 154 votes papier).

Au final, 20 projets ont été retenus, présentés pour la première fois au conseil municipal du 16 janvier : 19 dans la catégorie de moins de 100 000 € et un dans la catégorie des plus de 100 000 €. Ils seront financés et réalisés cette année, bénéficiant d'un investissement total de 350 000€ (340 900 € pour 16 projets en 2018, le premier budget participatif en Gironde).

Les 20 projets lauréats

- Installation de toilettes publiques au parc Peixotto - 108 000€ TTC
- Éclairage public évolutif par détecteur de présence - 26 000€ TTC
- Des arbres fruitiers dans la ville - 3 900€ TTC
- Des aires de jeux pour ados au parc Peixotto - 40 000€ TTC
- Eclairage photovoltaïque sur la passerelle Sainte-Marie - 3 000€ TTC
- Des gonfleurs pour vélos - 4 000€ TTC
- Des tables de jeux dans les parcs - 10 000€ TTC
- La création d'un espace jardin dans le quartier Est de Talence- 40 000€ TTC
- des frigos partagés - 3 000€ TTC
- Un collecteur de vêtements et d'objets pour le Secours populaire - 2 000€ TTC
- Des poubelles de tri sélectif - 18 500€ TTC
- La collecte et le recyclage des mégots (ÉCOMÉGOT)- 32 000€ TTC
- Un jardin médiéval - 1 600€ TTC
- Un abri sécurisé pour vélos de l'école élémentaire Gambetta - 40 000€ TTC
- Des nichoirs à canards - 780€ TTC
- L'embellissement des équipements publics par des artistes de street-art - 1 500€ TTC
- Des poubelles aux arrêts de bus - 10 000€ TTC
- Des parcelles supplémentaires pour le jardin partagé à Peylanne-Leysotte - 960€ TTC
- La création de panneaux « Stop incivilités » - 2 000€ TTC
- Des hôtels à insectes - 1 700€ TTC

Tous les résultats sur le site Internet de la ville www.talence.fr
ou sur la plateforme participative dédiée : www.budgetparticipatif2018.talence.fr

CONTACT PRESSE :

Marie COPOLATA : 05 56 84 78 19 - mcopolata@talence.fr